

## Conditions de garantie

### Durée de la garantie

Nous accordons une garantie de 24 mois à partir de la date d'achat. L'appel à la garantie ne prolonge pas ce délai de garantie. Pour la livraison de pièces de rechange et de travaux de re-touche, le délai de garantie est de 6 mois.

### Prestations

Pendant la durée de garantie, nous remédions à tout manquement du produit, dû de manière certaine à une faute de matériel ou de fabrication. A notre choix, nous nous engageons à échanger le produit défectueux contre un autre sans défaut, à l'améliorer ou à convenir d'une moins-value.

Sont exclus, les dégâts dus :

- à une utilisation incorrecte
- à des influences extérieures comme le feu, l'eau, des conditions ambiantes anormales
- à des dégâts mécaniques par accident, chute ou coup
- à la négligence ou à la malice
- à l'usure normale
- à la réparation par des personnes non qualifiées
- à l'utilisation de pièces d'origine étrangère.

La garantie est annulée si le numéro de série a été enlevé ou rendu illisible.